

Barème du Tableau Alpha dit Schedule A
Barème d'Indemnisation Compensatoire sur Violation(s) et/ou Fraude(s) aux Droits
et sur Non Respect de la Souveraineté Inaliénable d'un Être Humain Libre d'Etats
 Conforme aux CGU-CGF - (Conditions Générales d'Utilisation et de Fonctionnement)
 Applicable d'office et ipso facto dès le premier Contact avec un Être Souverain, qu'il soit physique, par courrier
 ou téléphonique ou suite à apposition d'une amende illégale sur pare-brise !

Réf. Item	Description du type de Violations et Fraudes aux Droits Naturels envers et contre un Être Souverain Libre d'Etats ayant révoqué sa personne juridique fictive et, proclamé sa Sécession et Emancipation de l'Etat	Compensation et Indemnité en €	Ou en Or pur 24 Carats
TA 0.00	IMPORTANT : la violation des Droits Naturels et Fondamenatux par les Etats forclos étant devenu la règle, il est logique qu'en conséquence, l'indemnité due envers et pour ces violations perpétrées par des Etats illégitimes qui plus est fictifs ou leurs Administrations soient élevées en vue d'instaurer des mesures de contraintes, coercitives envers ces structures établies par des individus dont une analyse psychiatrique devrait être obligatoire et requise de facto		0 g
TA 0.01	Non respect de la révocation de ma personne juridique fictive dite légale par l'Etat, avec non respect de la révocation du contrat unilatéral créé à l'acte de naissance sans mon consentement ni ma signature, ou volonté de maintenir la fraude au nom, et le DOL lié à l'acte de naissance...	1'000'000 €	22'222 g
TA 0.02	Non respect et refus de prise en compte de la Carte Légitime d'Identité Internationale d'Être Souverain Libre d'Etat (CLII) émise par la Cour Suprême de Droit Commun	275'000 €	6'111 g

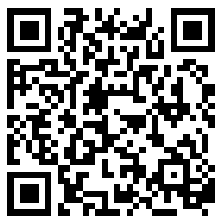
Edité par l'ONG A* ALESIA.sbs pour refusdetat.com
Agence Libre d'Etats, Souveraine, Indépendante et Autonome



Barème du Tableau Alpha dit Schedule A
Barème d'Indemnisation Compensatoire sur Violation(s) et/ou Fraude(s) aux Droits
et sur Non Respect de la Souveraineté Inaliénable d'un Être Humain Libre d'Etats
Conforme aux CGU-CGF - (Conditions Générales d'Utilisation et de Fonctionnement)
Applicable d'office et ipso facto dès le premier Contact avec un Être Souverain, qu'il soit physique, par courrier
ou téléphonique ou suite à apposition d'une amende illégale sur pare-brise !

Réf. Item	Description du type de Violations et Fraudes aux Droits Naturels envers et contre un Être Souverain Libre d'Etats ayant révoqué sa personne juridique fictive et, proclamé sa Sécession et Emancipation de l'Etat	Compensation et Indemnité en €	Ou en Or pur 24 Carats
TA 0.03	<i>Non respect et refus de prise en compte de la Carte d'Identité Internationale de la Supreme Common Law Court ou Suprême Cour de Droit Commun.</i>	275'000 €	6'111 g
TA 1.00	<i>Toute réclamation effectuée en l'absence d'un contrat légitime et ou non signé à l'encre indélébile liant les parties, et par toutes les parties</i>	125'000 €	2'778 g
TA 2.00	<i>Exécuter ou tenter d'exécuter tout instrument de dette émis par une entité corporative forclose...</i>	150'000 €	3'333 g

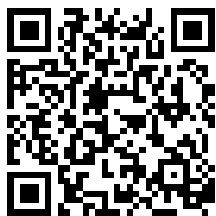
Edité par l'ONG A* ALESIA.sbs pour refusdetat.com
Agence Libre d'Etats, Souveraine, Indépendante et Autonome



Barème du Tableau Alpha dit Schedule A
Barème d'Indemnisation Compensatoire sur Violation(s) et/ou Fraude(s) aux Droits
et sur Non Respect de la Souveraineté Inaliénable d'un Être Humain Libre d'Etats
Conforme aux CGU-CGF - (Conditions Générales d'Utilisation et de Fonctionnement)
Applicable d'office et ipso facto dès le premier Contact avec un Être Souverain, qu'il soit physique, par courrier
ou téléphonique ou suite à apposition d'une amende illégale sur pare-brise !

Réf. Item	Description du type de Violations et Fraudes aux Droits Naturels envers et contre un Être Souverain Libre d'Etats ayant révoqué sa personne juridique fictive et, proclamé sa Sécession et Emancipation de l'Etat	Compensation et Indemnité en €	Ou en Or pur 24 Carats
TA 3.00	<i>Recourir aux services de toute tierce partie sans détenir un contrat légitime préalable liant les parties et signés par les parties</i>	175'000 €	3'889 g
TA 4.00	<i>Recourir aux services de toute tierce partie envers un Être Souverain ayant absout la/les dettes ou crédits de sa personne juridique fictive créée sous Dol de l'état</i>	250'000 €	5'556 g
TA 5.00	<i>Toute menace illégitime, physique ou non, incluant, mais sans s'y limiter, toute menace de poursuite, d'arrestation, de saisie sur compte bancaire, de saisie sur salaire</i>	350'000 €	7'778 g

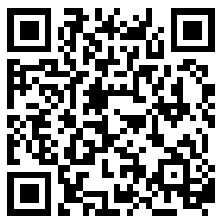
Edité par l'ONG A* ALESIA.sbs pour refusdetat.com
Agence Libre d'Etats, Souveraine, Indépendante et Autonome



Barème du Tableau Alpha dit Schedule A
Barème d'Indemnisation Compensatoire sur Violation(s) et/ou Fraude(s) aux Droits
et sur Non Respect de la Souveraineté Inaliénable d'un Être Humain Libre d'Etats
Conforme aux CGU-CGF - (Conditions Générales d'Utilisation et de Fonctionnement)
Applicable d'office et ipso facto dès le premier Contact avec un Être Souverain, qu'il soit physique, par courrier
ou téléphonique ou suite à apposition d'une amende illégale sur pare-brise !

Réf. Item	Description du type de Violations et Fraudes aux Droits Naturels envers et contre un Être Souverain Libre d'Etats ayant révoqué sa personne juridique fictive et, proclamé sa Sécession et Emancipation de l'Etat	Compensation et Indemnité en €	Ou en Or pur 24 Carats
TA 6.00	<i>Toute menace illégitime, physique ou non, incluant, mais sans s'y limiter, toute menace de poursuite, d'arrestation, de lésions corporelles, d'empoisonnement ou d'action judiciaire, sans s'y limiter, ou avec lésions corporelles, empoisonnement médical, vaccinal ou action judiciaire</i>	500'000 €	11'111 g
TA 7.00	<i>Toute violence illégitime, physique ou non, incluant, mais sans s'y limiter, toute entrave à ma liberté, toute violation de mes droits, toute blessure physique ou tout acte médical sans consentement préalable.</i>	250'000 €	5'556 g
TA 8.00	<i>Tout dommage réparable illégitime à ma propriété privée ou à mes biens, initié ou causé par l'intervention d'une-autorité sur ordre d'un gouvernement non reconnu par un Être Souverain Libre d'Etat.</i>	150'000 €	3'333 g

Edité par l'ONG A* ALESIA.sbs pour refusdetat.com
Agence Libre d'Etats, Souveraine, Indépendante et Autonome



Barème du Tableau Alpha dit Schedule A
Barème d'Indemnisation Compensatoire sur Violation(s) et/ou Fraude(s) aux Droits
et sur Non Respect de la Souveraineté Inaliénable d'un Être Humain Libre d'Etats
Conforme aux CGU-CGF - (Conditions Générales d'Utilisation et de Fonctionnement)
Applicable d'office et ipso facto dès le premier Contact avec un Être Souverain, qu'il soit physique, par courrier
ou téléphonique ou suite à apposition d'une amende illégale sur pare-brise !

Réf. Item	Description du type de Violations et Fraudes aux Droits Naturels envers et contre un Être Souverain Libre d'Etats ayant révoqué sa personne juridique fictive et, proclamé sa Sécession et Emancipation de l'Etat	Compensation et Indemnité en €	Ou en Or pur 24 Carats
TA 9.00	<i>Toute destruction illégitime de ma propriété privée ou de mes biens incluant, mais sans s'y limiter, + le coût de tous dommages irréparables, ainsi que le coût de la reconstruction actualisé au cours du jour en sus.</i>	200'000 €	4'444 g
TA 10.00	<i>Toute réclamation visant ma propriété privée ou mes biens incluant, mais sans s'y limiter, toute mise en vente ou mise aux enchères.</i>	150'000 €	3'333 g
TA 11.00	<i>Toute action par une tierce partie, à mon encontre, celle de mes enfants, parents ou proches, qui a pour effet de me causer des dommages, des contraintes, des atteintes à ma vie familiale, y compris par pression ou harcèlement, ou même me causant des soucis ou autres non décrits ici</i>	500'000 €	11'111 g

Edité par l'ONG A* ALESIA.sbs pour refusdetat.com
Agence Libre d'Etats, Souveraine, Indépendante et Autonome

©2021/22 tous droits réservés ALESIA et le Tableau Alpha sont agréés par la Supreme Common Law Court / Suprême Cour de Droit Commun

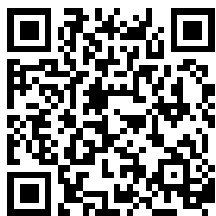
* Organisation Non Gouvernementale Apolitique - A Non Profit Organization



Barème du Tableau Alpha dit Schedule A
Barème d'Indemnisation Compensatoire sur Violation(s) et/ou Fraude(s) aux Droits
et sur Non Respect de la Souveraineté Inaliénable d'un Être Humain Libre d'Etats
Conforme aux CGU-CGF - (Conditions Générales d'Utilisation et de Fonctionnement)
Applicable d'office et ipso facto dès le premier Contact avec un Être Souverain, qu'il soit physique, par courrier
ou téléphonique ou suite à apposition d'une amende illégale sur pare-brise !

Réf. Item	Description du type de Violations et Fraudes aux Droits Naturels envers et contre un Être Souverain Libre d'Etats ayant révoqué sa personne juridique fictive et, proclamé sa Sécession et Emancipation de l'Etat	Compensation et Indemnité en €	Ou en Or pur 24 Carats
TA 12.00	<i>Si les actions mentionnées ci-dessus sont maintenues et/ou pire, réitérées, l'indemnité par action sera majorée et multipliée autant de fois que nécessaire, et en sus sur la base minimale de</i>	1'000'000 €	22'222 g
TA 13.00	<i>Tout appel téléphonique ayant pour but de poursuivre une réclamation en l'absence d'un contrat légitime liant les parties et signé par toutes les parties à l'encre fraîche ou indélébile, ou en infraction à un contrat légitime existant</i>	50'000 €	1'111 g
TA 14.00	<i>Toute saisie de ma propriété privée ou de mes biens en garantie de paiement de toute réclamation, en l'absence d'un contrat légitime liant les parties et signé par toutes les parties à l'encre fraîche ou indélébile, ou en infraction à un contrat légitime existant</i>	250'000 €	5'556 g

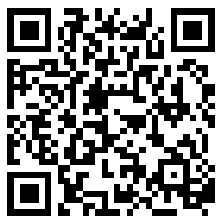
Edité par l'ONG A* ALESIA.sbs pour refusdetat.com
Agence Libre d'Etats, Souveraine, Indépendante et Autonome



Barème du Tableau Alpha dit Schedule A
Barème d'Indemnisation Compensatoire sur Violation(s) et/ou Fraude(s) aux Droits
et sur Non Respect de la Souveraineté Inaliénable d'un Être Humain Libre d'Etats
Conforme aux CGU-CGF - (Conditions Générales d'Utilisation et de Fonctionnement)
Applicable d'office et ipso facto dès le premier Contact avec un Être Souverain, qu'il soit physique, par courrier
ou téléphonique ou suite à apposition d'une amende illégale sur pare-brise !

Réf. Item	Description du type de Violations et Fraudes aux Droits Naturels envers et contre un Être Souverain Libre d'Etats ayant révoqué sa personne juridique fictive et, proclamé sa Sécession et Emancipation de l'Etat	Compensation et Indemnité en €	Ou en Or pur 24 Carats
TA 15.00	<i>Chaque jour où un lien est maintenu à l'encontre de ma propriété privée ou d'un de mes biens incluant, mais sans s'y limiter, une hypothèque, en l'absence d'un contrat légitime liant les parties et signé par toutes les parties à l'encre fraîche ou indélébile, ou en infraction à un contrat légitime existant</i>	150'000 €	3'333 g
TA 16.00	<i>Toute exploitation ou perpétuation d'un système monétaire privé dans ses mécanismes d'émission et de recouvrement, par tout système bancaire ou judiciaire qui opère envers des systèmes d'esclavage</i>	150'000 €	3'333 g
TA 17.00	<i>Arrestation ou détention illégitime par des autorités fictives ou non reconnue, ou d'une corporation ou d'un état illégitime ou non reconnu, ou par un état sans Constitution ou sans séparation des pouvoirs, (tel la France depuis 1948) par jour de calendrier, une journée entamée est due intégralement.</i>	200'000 €	4'444 g

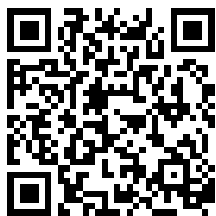
Edité par l'ONG A* ALESIA.sbs pour refusdetat.com
Agence Libre d'Etats, Souveraine, Indépendante et Autonome



Barème du Tableau Alpha dit Schedule A
Barème d'Indemnisation Compensatoire sur Violation(s) et/ou Fraude(s) aux Droits
et sur Non Respect de la Souveraineté Inaliénable d'un Être Humain Libre d'Etats
Conforme aux CGU-CGF - (Conditions Générales d'Utilisation et de Fonctionnement)
Applicable d'office et ipso facto dès le premier Contact avec un Être Souverain, qu'il soit physique, par courrier
ou téléphonique ou suite à apposition d'une amende illégale sur pare-brise !

Réf. Item	Description du type de Violations et Fraudes aux Droits Naturels envers et contre un Être Souverain Libre d'Etats ayant révoqué sa personne juridique fictive et, proclamé sa Sécession et Emancipation de l'Etat	Compensation et Indemnité en €	Ou en Or pur 24 Carats
TA 18.00	Transfert forcé d'enfant, kidnapping par les SS ou Services Sociaux, détention illégitime, privations et violations des droits familiaux et des droits fondamentaux, par jour de rétention	275'000 €	6'111 g
TA 19.00	Non restitution d'enfant après sommation et mention de Sécession, Emancipation et de Souveraineté Personnelle, astreinte journalière, une journée commencée est due intégralement	500'000 €	11'111 g
TA 20.00	Frais de gestion (courrier, étude de dossier, judiciaire et juridique etc) - Temps passé à l'heure - une heure entamée est due intégralement, minimum de facturation, 1 heure	1'520 €	34 g

Edité par l'ONG A* ALESIA.sbs pour refusdetat.com
Agence Libre d'Etats, Souveraine, Indépendante et Autonome



Barème du Tableau Alpha dit Schedule A
Barème d'Indemnisation Compensatoire sur Violation(s) et/ou Fraude(s) aux Droits
et sur Non Respect de la Souveraineté Inaliénable d'un Être Humain Libre d'Etats
Conforme aux CGU-CGF - (Conditions Générales d'Utilisation et de Fonctionnement)
Applicable d'office et ipso facto dès le premier Contact avec un Être Souverain, qu'il soit physique, par courrier
ou téléphonique ou suite à apposition d'une amende illégale sur pare-brise !

Réf. Item	Description du type de Violations et Fraudes aux Droits Naturels envers et contre un Être Souverain Libre d'Etats ayant révoqué sa personne juridique fictive et, proclamé sa Sécession et Emancipation de l'Etat	Compensation et Indemnité en €	Ou en Or pur 24 Carats
TA 21.00	<i>Intrusion dans mon corps par de faux tests genre PCR, nonobstant indemnités supplémentaires si conséquences et/ou séquelles</i>	500'000 €	11'111 g
TA 22.00	<i>Violation du Code de Nuremberg (1947), pour moi et ou mes enfants, sur obligation dite vaccinale d'une thérapie génique illégale et/ou encore en phase expérimentale, nonobstant indemnisation pour effets secondaires, lésions et/ou conséquences, non compris séquellaires</i>	2'000'000 €	44'444 g
TA 23.00	<i>Violation du Code de Nuremberg (1947) : « le consentement du sujet humain est absolument essentiel. Le pacte international relatif aux droits civils et politiques a repris cette interdiction contre toute expérimentation involontaire, dans son texte de 1966 qui stipule : nul ne peut être soumis sans son consentement à une expérience médicale ou scientifique »</i>	1'000'000 €	22'222 g

Edité par l'ONG A* ALESIA.sbs pour refusdetat.com
Agence Libre d'Etats, Souveraine, Indépendante et Autonome

©2021/22 tous droits réservés ALESIA et le Tableau Alpha sont agréés par la Supreme Common Law Court / Suprême Cour de Droit Commun

* Organisation Non Gouvernementale Apolitique - A Non Profit Organization



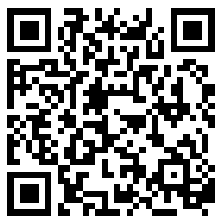
Barème du Tableau Alpha dit Schedule A
Barème d'Indemnisation Compensatoire sur Violation(s) et/ou Fraude(s) aux Droits
et sur Non Respect de la Souveraineté Inaliénable d'un Être Humain Libre d'Etats
Conforme aux CGU-CGF - (Conditions Générales d'Utilisation et de Fonctionnement)
Applicable d'office et ipso facto dès le premier Contact avec un Être Souverain, qu'il soit physique, par courrier
ou téléphonique ou suite à apposition d'une amende illégale sur pare-brise !

Réf. Item	Description du type de Violations et Fraudes aux Droits Naturels envers et contre un Être Souverain Libre d'Etats ayant révoqué sa personne juridique fictive et, proclamé sa Sécession et Emancipation de l'Etat	Compensation et Indemnité en €	Ou en Or pur 24 Carats
TA 24.00	<i>Violation de la Déclaration d'Oviédo (1997) signée par 29 pays dont la France) : Article 5 : « une intervention dans le domaine de la santé ne peut être effectuée qu'après que la personne concernée y a donné son consentement libre et éclairé. Cette personne reçoit préalablement une information adéquate quant au but et à la nature de l'intervention ainsi que quant à ses conséquences et ses risques. La personne concernée peut, à tout moment, librement retirer son consentement »</i>	1'000'000 €	22'222 g
TA 25.00	<i>Violation de la Loi Kouchner du 4 mars 2002, Article 111-4 : "toute personne prend avec le professionnel de santé et compte tenu des informations qu'il lui fournit, les décisions concernant sa santé. Le médecin doit respecter la volonté de la personne après l'avoir informée des conséquences de ses choix. Si la volonté d'une personne de refuser ou d'interrompre un traitement met sa vie en danger, le médecin doit tout mettre en œuvre pour la convaincre d'accepter les soins indispensables. Aucun acte médical ni aucun traitement ne peut être pratiqué sans le consentement libre et éclairé de la personne et ce consentement peut être retiré à tout moment</i>	1'000'000 €	22'222 g
TA 26.00	<i>Violation du Code de déontologie médicale, article 36 et Article R4127-36 du Code de santé publique: « le consentement de la personne examinée ou soignée doit être recherché dans tous les cas. Lorsque le malade, en état d'exprimer sa volonté, refuse les investigations ou le traitement proposé, le médecin doit respecter ce refus après avoir informé le malade de ses conséquences »</i>	1'000'000 €	22'222 g

Edité par l'ONG A* ALESIA.sbs pour refusdetat.com
Agence Libre d'Etats, Souveraine, Indépendante et Autonome

©2021/22 tous droits réservés ALESIA et le Tableau Alpha sont agréés par la Supreme Common Law Court / Suprême Cour de Droit Commun

* Organisation Non Gouvernementale Apolitique - A Non Profit Organization



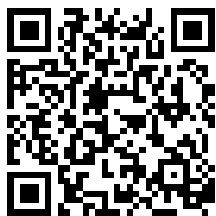
Barème du Tableau Alpha dit Schedule A
Barème d'Indemnisation Compensatoire sur Violation(s) et/ou Fraude(s) aux Droits
et sur Non Respect de la Souveraineté Inaliénable d'un Être Humain Libre d'Etats
Conforme aux CGU-CGF - (Conditions Générales d'Utilisation et de Fonctionnement)
Applicable d'office et ipso facto dès le premier Contact avec un Être Souverain, qu'il soit physique, par courrier
ou téléphonique ou suite à apposition d'une amende illégale sur pare-brise !

Réf. Item	Description du type de Violations et Fraudes aux Droits Naturels envers et contre un Être Souverain Libre d'Etats ayant révoqué sa personne juridique fictive et, proclamé sa Sécession et Emancipation de l'Etat	Compensation et Indemnité en €	Ou en Or pur 24 Carats
TA 27.00	<i>Violation de la Déclaration d'Helsinki (1996) signée par 45 pays dont la France : Article 25 : « la participation de personnes capables de donner un consentement éclairé à une recherche médicale doit être un acte volontaire. Aucune personne capable de donner son consentement éclairé ne peut être impliquée dans une recherche sans avoir donné son consentement libre et éclairé »</i>	1'000'000 €	22'222 g
TA 28.00	<i>Violation de la Déclaration de Genève (pour un médecins 1948) : « je respecterai l'autonomie et la dignité de mon patient. Je n'utiliserai pas mes connaissances médicales pour enfreindre les droits humains et les libertés civiles, même sous la contrainte. Je garderai le respect absolu de la vie humaine, dès la conception. Je considérerai la santé de mon patient comme mon premier souci »</i>	1'000'000 €	22'222 g
TA 29.00	<i>Violation de l'Arrêt Salvetti (2002) : aucun traitement médical n'est obligatoire au sein de l'Union européenne : "en tant que traitement médical non volontaire, la vaccination obligatoire constitue une ingérence dans le droit au respect de la vie privée, garanti par l'article 8 de la Convention européenne des droits de l'homme et des libertés fondamentales" (arrêt Salvetti c/Italie-CEDH décision du 9 juillet 2002 ; n°42197/98)</i>	1'000'000 €	22'222 g

Edité par l'ONG A* ALESIA.sbs pour refusdetat.com
Agence Libre d'Etats, Souveraine, Indépendante et Autonome

©2021/22 tous droits réservés ALESIA et le Tableau Alpha sont agréés par la Supreme Common Law Court / Suprême Cour de Droit Commun

* Organisation Non Gouvernementale Apolitique - A Non Profit Organization



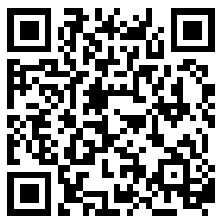
Barème du Tableau Alpha dit Schedule A
Barème d'Indemnisation Compensatoire sur Violation(s) et/ou Fraude(s) aux Droits
et sur Non Respect de la Souveraineté Inaliénable d'un Être Humain Libre d'Etats
Conforme aux CGU-CGF - (Conditions Générales d'Utilisation et de Fonctionnement)
Applicable d'office et ipso facto dès le premier Contact avec un Être Souverain, qu'il soit physique, par courrier
ou téléphonique ou suite à apposition d'une amende illégale sur pare-brise !

Réf. Item	Description du type de Violations et Fraudes aux Droits Naturels envers et contre un Être Souverain Libre d'Etats ayant révoqué sa personne juridique fictive et, proclamé sa Sécession et Emancipation de l'Etat	Compensation et Indemnité en €	Ou en Or pur 24 Carats
TA 30.00	Violation du Code civil français : Article 16-1 : « chacun a le droit au respect de son corps. Le corps est inviolable »	1'000'000 €	22'222 g
TA 31.00	Violation de la Résolution 2361 du Conseil de l'Europe (28 janvier 2021) : avis consultatif : l'Assemblée demande instamment aux États membres et à l'Union Européenne, ce selon l'Article 731 : "de s'assurer que les citoyennes et les citoyens soient informés que la vaccination n'est pas obligatoire et que personne ne subit de pressions politiques, sociales ou autres pour se faire vacciner, si il ou elle ne souhaite pas le faire personnellement"	5'000'000 €	111'111 g
TA 32.00	Violation de l' Article 732 : "de veiller à ce que personne ne soit victime de discrimination pour ne pas avoir été vacciné, en raison de risque potentiel pour la santé ou pour ne pas vouloir se faire vacciner"	1'000'000 €	22'222 g

Edité par l'ONG A* ALESIA.sbs pour refusdetat.com
Agence Libre d'Etats, Souveraine, Indépendante et Autonome

©2021/22 tous droits réservés ALESIA et le Tableau Alpha sont agréés par la Supreme Common Law Court / Suprême Cour de Droit Commun

* Organisation Non Gouvernementale Apolitique - A Non Profit Organization



Barème du Tableau Alpha dit Schedule A
Barème d'Indemnisation Compensatoire sur Violation(s) et/ou Fraude(s) aux Droits
et sur Non Respect de la Souveraineté Inaliénable d'un Être Humain Libre d'Etats
Conforme aux CGU-CGF - (Conditions Générales d'Utilisation et de Fonctionnement)
Applicable d'office et ipso facto dès le premier Contact avec un Être Souverain, qu'il soit physique, par courrier
ou téléphonique ou suite à apposition d'une amende illégale sur pare-brise !

Réf. Item	Description du type de Violations et Fraudes aux Droits Naturels envers et contre un Être Souverain Libre d'Etats ayant révoqué sa personne juridique fictive et, proclamé sa Sécession et Emancipation de l'Etat	Compensation et Indemnité en €	Ou en Or pur 24 Carats
TA 33.00	<i>Chaque violation exprimée ci-dessus voit les indemnités appliquées immédiatement en mode cumulatif, si la violation se réitère au delà de 2 violations consécutives, pénalité supplémentaire de</i>	5'000'000 €	111'111 g
TA 34.00	<i>Tous effets secondaires, lésions et/ou conséquences vaccinales et/ou médicamenteuse, hors paralysie ou handicap majeur</i>	5'000'000 €	111'111 g
TA 35.00	<i>Tous effets secondaires, lésions et/ou conséquences vaccinales et/ou médicamenteuse, avec paralysie ou handicap mineur</i>	7'500'000 €	166'667 g

Edité par l'ONG A* ALESIA.sbs pour refusdetat.com
Agence Libre d'Etats, Souveraine, Indépendante et Autonome



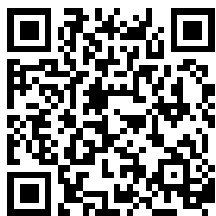
Barème du Tableau Alpha dit Schedule A
Barème d'Indemnisation Compensatoire sur Violation(s) et/ou Fraude(s) aux Droits
et sur Non Respect de la Souveraineté Inaliénable d'un Être Humain Libre d'Etats
Conforme aux CGU-CGF - (Conditions Générales d'Utilisation et de Fonctionnement)
Applicable d'office et ipso facto dès le premier Contact avec un Être Souverain, qu'il soit physique, par courrier
ou téléphonique ou suite à apposition d'une amende illégale sur pare-brise !

Réf. Item	Description du type de Violations et Fraudes aux Droits Naturels envers et contre un Être Souverain Libre d'Etats ayant révoqué sa personne juridique fictive et, proclamé sa Sécession et Emancipation de l'Etat	Compensation et Indemnité en €	Ou en Or pur 24 Carats
TA 36.00	<i>Tous effets secondaires, lésions et/ou conséquences vaccinales et/ou médicamenteuse, avec paralysie ou handicap majeur</i>	10'000'000 €	222'222 g
TA 37.00	<i>Garde à vue abusive par les forces de l'ordre par non respect ou méconnaissance inexcusable du droit naturel (Droit Commun) concernant la Souveraineté Personnelle, des Droits Fondamentaux, de la Constitution des Droits de l'Homme, avec mise en cause au titre de la responsabilité civile et personnelle de l'agent, de l'OPJ ou fonctionnaire, par tranche de 24 h, une tranche commencée est due en intégralité</i>	250'000 €	5'556 g
TA 38.00	<i>Fraude au droit naturels, aux droits humains et aux droits légitimes, à la souveraineté, comme au refus de reconnaître la Sécession de l'état, par un agent des fdo, un juge, ou un fonctionnaire de l'administration (par ex. : Trésor Public, Ministère des Finances et de l'Economie, Tribunal Judiciaire, Société tierce, liste non exhaustive) ou un agent assermenté ou assimilé...</i>	250'000 €	5'556 g

Edité par l'ONG A* ALESIA.sbs pour refusdetat.com
Agence Libre d'Etats, Souveraine, Indépendante et Autonome

©2021/22 tous droits réservés ALESIA et le Tableau Alpha sont agréés par la Supreme Common Law Court / Suprême Cour de Droit Commun

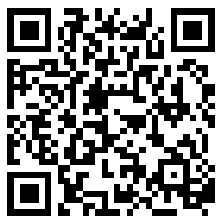
* Organisation Non Gouvernementale Apolitique - A Non Profit Organization



Barème du Tableau Alpha dit Schedule A
Barème d'Indemnisation Compensatoire sur Violation(s) et/ou Fraude(s) aux Droits
et sur Non Respect de la Souveraineté Inaliénable d'un Être Humain Libre d'Etats
Conforme aux CGU-CGF - (Conditions Générales d'Utilisation et de Fonctionnement)
Applicable d'office et ipso facto dès le premier Contact avec un Être Souverain, qu'il soit physique, par courrier
ou téléphonique ou suite à apposition d'une amende illégale sur pare-brise !

Réf. Item	Description du type de Violations et Fraudes aux Droits Naturels envers et contre un Être Souverain Libre d'Etats ayant révoqué sa personne juridique fictive et, proclamé sa Sécession et Emancipation de l'Etat	Compensation et Indemnité en €	Ou en Or pur 24 Carats
TA 39.00	<i>Fraude aux droits naturels, aux droits humains et aux droits légitimes à la souveraineté, comme au refus de reconnaître la Sécession de l'état, par un opj, un procureur, , un préfet, une administration, ou un fonctionnaire d'une administration</i>	2'500'000 €	55'556 g
TA 40.00	<i>Port de menottes forcé par l'autorité fictive et non reconnue des Forces de l'Ordre alors que je n'ai commis aucun crime ni délit...</i>	325'000 €	7'222 g
TA 41.00	<i>Absence d'hygiène dans une cellule lors d'une mise en GAV ou Garde à Vue illégale sur méconnaissance du droit fondamental et des droits Humains... Par tranche de 24 , toute nouvelle heure commencée au delà d'une tranche de 24 h engendre une autre indemnité</i>	245'000 €	5'444 g

Edité par l'ONG A* ALESIA.sbs pour refusdetat.com
Agence Libre d'Etats, Souveraine, Indépendante et Autonome



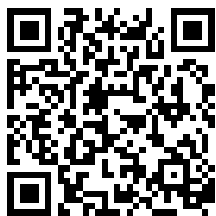
Barème du Tableau Alpha dit Schedule A
Barème d'Indemnisation Compensatoire sur Violation(s) et/ou Fraude(s) aux Droits
et sur Non Respect de la Souveraineté Inaliénable d'un Être Humain Libre d'Etats
Conforme aux CGU-CGF - (Conditions Générales d'Utilisation et de Fonctionnement)
Applicable d'office et ipso facto dès le premier Contact avec un Être Souverain, qu'il soit physique, par courrier
ou téléphonique ou suite à apposition d'une amende illégale sur pare-brise !

Réf. Item	Description du type de Violations et Fraudes aux Droits Naturels envers et contre un Être Souverain Libre d'Etats ayant révoqué sa personne juridique fictive et, proclamé sa Sécession et Emancipation de l'Etat	Compensation et Indemnité en €	Ou en Or pur 24 Carats
TA 42.00	<i>Absence d'Alimentation saine, non respect de mes besoins physiologiques, non respect de mon régime alimentaire biologique et/ou non équilibrée lors d'une GAV ou Garde à Vue sera considérée comme tentative d'empoisonnement et de mise en danger de la vie d'autrui</i>	100'000 €	2'222 g
TA 43.00	<i>Harcèlement moral ou physique envers moi même ou ma famille ou par l'intermédiaire et envers l'un de mes biens y compris apposition illégale d'amendes réitérées ou non sur mon pare-brise sans accord ni contrat préalablement signé par les parties</i>	250'000 €	5'556 g
TA 44.00	<i>Apposition d'une amende sur mon pare-brise sans accord préalable ni contrat signé à l'encre fraîche par les parties, somme due par celui qui appose illégalement une fadette ou PV sur mon pare-brise. Si l'Agent n'a pas communiqué son identité, c'est le Commissariat ou la Mairie qui en sera le débiteur ou la débitrice, soit le responsable financier, à charge pour lui de se faire rembourser...</i>	1'500 €	33 g

Edité par l'ONG A* ALESIA.sbs pour refusdetat.com
Agence Libre d'Etats, Souveraine, Indépendante et Autonome

©2021/22 tous droits réservés ALESIA et le Tableau Alpha sont agréés par la Supreme Common Law Court / Suprême Cour de Droit Commun

* Organisation Non Gouvernementale Apolitique - A Non Profit Organization



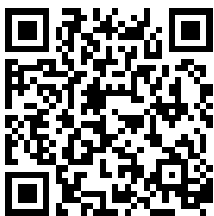
Barème du Tableau Alpha dit Schedule A
Barème d'Indemnisation Compensatoire sur Violation(s) et/ou Fraude(s) aux Droits
et sur Non Respect de la Souveraineté Inaliénable d'un Être Humain Libre d'Etats
Conforme aux CGU-CGF - (Conditions Générales d'Utilisation et de Fonctionnement)
Applicable d'office et ipso facto dès le premier Contact avec un Être Souverain, qu'il soit physique, par courrier
ou téléphonique ou suite à apposition d'une amende illégale sur pare-brise !

Réf. Item	Description du type de Violations et Fraudes aux Droits Naturels envers et contre un Être Souverain Libre d'Etats ayant révoqué sa personne juridique fictive et, proclamé sa Sécession et Emancipation de l'Etat	Compensation et Indemnité en €	Ou en Or pur 24 Carats
TA 45.00	<i>Dans la mesure ou un employé de l'Etat ou d'une Administration, qu'il soit Stagiaire ou Fonctionnaire attitré se trouve insolvable de fait, c'est l'Etat qui sera responsable de la bonne fin des sommes dues, majorées pour frais d'avocats et de justice ce, sauf et hors appel. En cas de pourvoi en appel celle-cst de fait doublée... Nous reconnaissons le droit pour l'Etat de recourir à retenue sur salaire pour recouvrir la dette...</i>	50'000 €	1'111 g
TA 46.00	<i>Tous retard de paiement après échéance seront ipso facto majorés des intérêts de retard au taux de 5%/mois, et capitalisés mensuellement.</i>		0 g
TA 47.00	<i>Tout usage de faux, ou fausse déclaration par un employé d'un organisme, ou d'une administration forclosée, y compris d'un représentant étatique, (député, sénateur, ministre, président) dans le but de me nuire, à moi-même ou à ma famille, directement ou indirectement, ou d'extorquer mon consentement ou ma soumission</i>	500'000 €	11'111 g

Edité par l'ONG A* ALESIA.sbs pour refusdetat.com
Agence Libre d'Etats, Souveraine, Indépendante et Autonome

©2021/22 tous droits réservés ALESIA et le Tableau Alpha sont agréés par la Supreme Common Law Court / Suprême Cour de Droit Commun

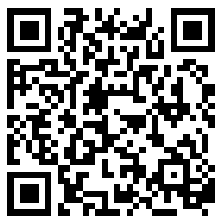
* Organisation Non Gouvernementale Apolitique - A Non Profit Organization



Barème du Tableau Alpha dit Schedule A
Barème d'Indemnisation Compensatoire sur Violation(s) et/ou Fraude(s) aux Droits
et sur Non Respect de la Souveraineté Inaliénable d'un Être Humain Libre d'Etats
Conforme aux CGU-CGF - (Conditions Générales d'Utilisation et de Fonctionnement)
Applicable d'office et ipso facto dès le premier Contact avec un Être Souverain, qu'il soit physique, par courrier
ou téléphonique ou suite à apposition d'une amende illégale sur pare-brise !

Réf. Item	Description du type de Violations et Fraudes aux Droits Naturels envers et contre un Être Souverain Libre d'Etats ayant révoqué sa personne juridique fictive et, proclamé sa Sécession et Emancipation de l'Etat	Compensation et Indemnité en €	Ou en Or pur 24 Carats
TA 48.00	<i>Tout passage à tabac, ou violence physique sur et envers ma personne par les Forces de l'Ordre ou fdo ou les fdp, ou par du personnel agréé d'une Société de Sécurité Privée, avec ou sans justification de leur part, ce à minima, excluant les dommages corporels, avec ou sans lésion ni conséquence à court, moyen et long terme qui seront en sus. En cas de personnel non agréé ou non assermenté, supplément de 150 000 €</i>	250'000 €	5'556 g
TA 49.00	<i>Séquelles physiques et/ou psychologiques consécutives à un passage à tabac, de violences de la part des Forces de l'Ordre ou fdo et/ou fdp, avec conséquences survenant à court terme</i>	350'000 €	7'778 g
TA 50.00	<i>Séquelles physiques et/ou psychologiques consécutives à un passage à tabac, de violences de la part des Forces de l'Ordre ou FDO, avec conséquences survenant à moyen terme, en sus de l'item 049</i>	350'000 €	7'778 g

Edité par l'ONG A* ALESIA.sbs pour refusdetat.com
Agence Libre d'Etats, Souveraine, Indépendante et Autonome



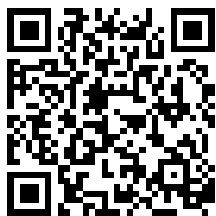
Barème du Tableau Alpha dit Schedule A
Barème d'Indemnisation Compensatoire sur Violation(s) et/ou Fraude(s) aux Droits
et sur Non Respect de la Souveraineté Inaliénable d'un Être Humain Libre d'Etats
Conforme aux CGU-CGF - (Conditions Générales d'Utilisation et de Fonctionnement)
Applicable d'office et ipso facto dès le premier Contact avec un Être Souverain, qu'il soit physique, par courrier
ou téléphonique ou suite à apposition d'une amende illégale sur pare-brise !

Réf. Item	Description du type de Violations et Fraudes aux Droits Naturels envers et contre un Être Souverain Libre d'Etats ayant révoqué sa personne juridique fictive et, proclamé sa Sécession et Emancipation de l'Etat	Compensation et Indemnité en €	Ou en Or pur 24 Carats
TA 51.00	<i>Séquelles physiques et/ou psychologiques consécutives à un passage à tabac, de violences de la part des Forces de l'Ordre ou FDO, avec conséquences survenant à long terme, en sus de l'item 049, 050</i>	500'000 €	11'111 g
TA 52.00	<i>Séquelles physiques définitives et consécutives à une utilisation d'armes de guerre, armes à feu, d'armes à capacité létale, grenade, tazer, flash ball, drones, de la part des Forces de l'Ordre ou FDO, avec conséquences physique définitives telles : pour exemple mais non limitatif, perte d'un oeil, d'une main etc, en sus de l'item 049, 050, 051</i>	5'000'000 €	111'111 g
TA 53.00	<i>Violence ou Agression envers un Être Souverain Libre d'Etat, par les Forces de l'Ordre entraînant la mort et le décès de ce dernier... Montant minimum, pouvant être réévalué en fonction des circonstances, et ou de la famille du défunt...</i>	15'000'000 €	333'333 g

Edité par l'ONG A* ALESIA.sbs pour refusdetat.com
Agence Libre d'Etats, Souveraine, Indépendante et Autonome

©2021/22 tous droits réservés ALESIA et le Tableau Alpha sont agréés par la Supreme Common Law Court / Suprême Cour de Droit Commun

* Organisation Non Gouvernementale Apolitique - A Non Profit Organization



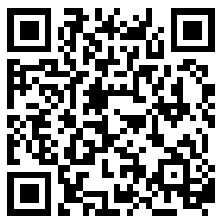
Barème du Tableau Alpha dit Schedule A
Barème d'Indemnisation Compensatoire sur Violation(s) et/ou Fraude(s) aux Droits
et sur Non Respect de la Souveraineté Inaliénable d'un Être Humain Libre d'Etats
Conforme aux CGU-CGF - (Conditions Générales d'Utilisation et de Fonctionnement)
Applicable d'office et ipso facto dès le premier Contact avec un Être Souverain, qu'il soit physique, par courrier
ou téléphonique ou suite à apposition d'une amende illégale sur pare-brise !

Réf. Item	Description du type de Violations et Fraudes aux Droits Naturels envers et contre un Être Souverain Libre d'Etats ayant révoqué sa personne juridique fictive et, proclamé sa Sécession et Emancipation de l'Etat	Compensation et Indemnité en €	Ou en Or pur 24 Carats
TA 54.00	<i>Restriction et/ou limitation d'accès à un site internet appartenant à une organisation libre d'état, par corruption volontaire et/ou sur demande du gouvernement d'un déférencement, déni d'accès, par utilisation de non droit envers un organisme (SEO) tel Google et consorts Le préjudice consécutif étant de fait à la fois de supprimer ou réduire la liberté d'expression, d'empêcher de véhiculer la vérité ou un mode de pensée différent voir contraire à celle imposée par l'Etat</i>	5'000'000 €	111'111 g
TA 55.00	<i>Refus par une organisation ou structure gérant un moteur de recherches de référencer un site internet, ou de la non indexation de ses pages, géré et édité par un Être Souverain libre d'Etat, ou une Organisation Souveraine autonome et Libre d'Etat composé par des Êtres Souverains...</i>	5'000'000 €	111'111 g
TA 56.00	<i>Obligation de déclarer à un Être Souverain et Libre d'Etat les délinquants membres francs-maçons opérant au sein d'une étude notariale, d'une SCP d'avocats ou notaires, ou membres de la magistrature, tel juges, procureurs ou préfets doivent nous être indiqués et signalés, en cas de refus, ou fausse déclaration ou omission</i>	1'000'000 €	22'222 g

Edité par l'ONG A* ALESIA.sbs pour refusdetat.com
Agence Libre d'Etats, Souveraine, Indépendante et Autonome

©2021/22 tous droits réservés ALESIA et le Tableau Alpha sont agréés par la Supreme Common Law Court / Suprême Cour de Droit Commun

* Organisation Non Gouvernementale Apolitique - A Non Profit Organization



Barème du Tableau Alpha dit Schedule A
Barème d'Indemnisation Compensatoire sur Violation(s) et/ou Fraude(s) aux Droits
et sur Non Respect de la Souveraineté Inaliénable d'un Être Humain Libre d'Etats
Conforme aux CGU-CGF - (Conditions Générales d'Utilisation et de Fonctionnement)
Applicable d'office et ipso facto dès le premier Contact avec un Être Souverain, qu'il soit physique, par courrier
ou téléphonique ou suite à apposition d'une amende illégale sur pare-brise !

Réf. Item	Description du type de Violations et Fraudes aux Droits Naturels envers et contre un Être Souverain Libre d'Etats ayant révoqué sa personne juridique fictive et, proclamé sa Sécession et Emancipation de l'Etat	Compensation et Indemnité en €	Ou en Or pur 24 Carats
TA 57.00	<i>Un Être Souverain Libre d'Etat peut désigner qui il veut/souhaite comme bénéficiaire ou récipiendaire testamentaire de son héritage, ou déshériter qui il veut/souhaite, vu que l'Etat Forclos Société commerciale n'a pas à mettre son nez dans les affaires d'un Être qui dispose de sa propre personne libre d'état et ayant révoqué l'entité juridique créée à la naissance dite personne légale, soit homme de paille ! En cas de violation de ce droit fondamental : En cas de non respect</i>	500'000 €	11'111 g
TA 58.00	<i>En cas de saisie illégitime sur salaire ou compte bancaire envers un Être Souverain Libre d'Etat, par une Administration, un Etat forclos, une structure bancaire ou commerciale, notariale, judiciaire, dont tribunaux d'un Etat, l'indemnité compensatoire est de 10 fois le montant saisie abusivement en sus de l'indemnité de base de :</i>	50'000 €	1'111 g
TA 59.00	<i>Non respect de la situation et condition d'Être Humain Souverain et Libre d'Etat par une Administration, un Etat forclos ou non, une structure bancaire ou commerciale, notariale, judiciaire, dont tribunaux d'un Etat corporation etc.</i>	150'000 €	3'333 g

Edité par l'ONG A* ALESIA.sbs pour refusdetat.com
Agence Libre d'Etats, Souveraine, Indépendante et Autonome

©2021/22 tous droits réservés ALESIA et le Tableau Alpha sont agréés par la Supreme Common Law Court / Suprême Cour de Droit Commun

* Organisation Non Gouvernementale Apolitique - A Non Profit Organization



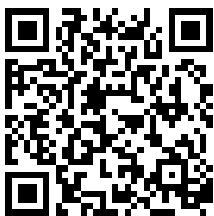
Barème du Tableau Alpha dit Schedule A
Barème d'Indemnisation Compensatoire sur Violation(s) et/ou Fraude(s) aux Droits
et sur Non Respect de la Souveraineté Inaliénable d'un Être Humain Libre d'Etats
Conforme aux CGU-CGF - (Conditions Générales d'Utilisation et de Fonctionnement)
Applicable d'office et ipso facto dès le premier Contact avec un Être Souverain, qu'il soit physique, par courrier
ou téléphonique ou suite à apposition d'une amende illégale sur pare-brise !

Réf. Item	Description du type de Violations et Fraudes aux Droits Naturels envers et contre un Être Souverain Libre d'Etats ayant révoqué sa personne juridique fictive et, proclamé sa Sécession et Emancipation de l'Etat	Compensation et Indemnité en €	Ou en Or pur 24 Carats
TA 60.00	<i>Violation et non respect des termes UCC ou CCU (Code Commercial Uniforme) de droit civil qui gouverne la législation du commerce mondial et ce de façon parallèle à la «Common Law», le droit coutumier ancestral toujours applicable. Le CCU gouverne les relations entre les entreprises partout dans le monde, mais également pour les personnes. Chaque Être Humain issue du Peuple est en droit de demander sa Libération, sa sortie de ce système esclavagiste, d'injustice et de spoliation sur le fondement des textes de droit civil UCC N°2012127810, 2012127854. 2012127907. 2012114776 et 2012127914.</i>	250'000 €	5'556 g
TA 61.00	<i>Violation et non respect de la Zone TALES individuelle d'un Être Souverain Libre d'Etat, que ce soit par effraction, perquisition, tentative d'expulsion, ce opéré par une autorité quelconque, qu'elle soit forclose et illégitime ou non...</i>	500'000 €	11'111 g
TA 62.00	<i>Violation et non respect de la Zone TALES personnelle d'un Être Souverain Libre d'Etat, que constitue son corps physique, que ce soit par intrusion de tous objets ou injection(s) de toutes matières non autorisées ni acceptées par l'Être Souverain, y compris médicamenteuses ou vaccinales</i>	1'000'000 €	22'222 g

Edité par l'ONG A* ALESIA.sbs pour refusdetat.com
Agence Libre d'Etats, Souveraine, Indépendante et Autonome

©2021/22 tous droits réservés ALESIA et le Tableau Alpha sont agréés par la Supreme Common Law Court / Suprême Cour de Droit Commun

* Organisation Non Gouvernementale Apolitique - A Non Profit Organization



Barème du Tableau Alpha dit Schedule A
Barème d'Indemnisation Compensatoire sur Violation(s) et/ou Fraude(s) aux Droits
et sur Non Respect de la Souveraineté Inaliénable d'un Être Humain Libre d'Etats
Conforme aux CGU-CGF - (Conditions Générales d'Utilisation et de Fonctionnement)
Applicable d'office et ipso facto dès le premier Contact avec un Être Souverain, qu'il soit physique, par courrier
ou téléphonique ou suite à apposition d'une amende illégale sur pare-brise !

Réf. Item	Description du type de Violations et Fraudes aux Droits Naturels envers et contre un Être Souverain Libre d'Etats ayant révoqué sa personne juridique fictive et, proclamé sa Sécession et Emancipation de l'Etat	Compensation et Indemnité en €	Ou en Or pur 24 Carats
TA 63.00	<i>Pour obtenir l'intégralité de cet Item (un peu trop long avec les sources complètes), merci de nous le demander via le module chat du site. # Violation et non respect du règlement de l'Union Européenne (UE) no 536/2014(1) entré en application le 31 janvier 2022 qui s'applique à tous les essais cliniques menés dans l'UE autorisés conformément aux principes du règlement en question. Les essais cliniques déclarés par les sites d'essais cliniques actifs en Europe ont été autorisés conformément aux principes de l'actuelle directive 2001/20/CE(2). Tant les règles actuelles que futures concernant les essais cliniques en Europe font obligation aux entités qui parrainent lesdits essais de respecter les principes des bonnes pratiques cliniques(3). Ces principes constituent un ensemble d'exiaences de aualité dans les domaines éthiaue et scientifique. reconnues</i>	1'000'000 €	22'222 g
TA 64.00	<i>Sous toutes réserves de modifications, ce, sans avis préalable...</i> <i>We reserve the right to make modifications, without prior notice...</i>		0 g

Edité par l'ONG A* ALESIA.sbs pour refusdetat.com
Agence Libre d'Etats, Souveraine, Indépendante et Autonome

©2021/22 tous droits réservés ALESIA et le Tableau Alpha sont agréés par la Supreme Common Law Court / Suprême Cour de Droit Commun

* Organisation Non Gouvernementale Apolitique - A Non Profit Organization